

CONSEIL MUNICIPAL DE LA CELLE SEANCE DU 16 MAI 2019

Le conseil municipal, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni en session ordinaire le seize mai deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente minutes, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe AUZON, maire.

Nombre de membres en exercice : 10 – présents : 08 - nombre de votants : 08

Etaient présents : Philippe AUZON, Agnès CHANTRIER, Clément TOUZET, Christian TEINTURIER, Jean Yves LAVALETTE, Guy CHANTEMILANT, Gwennaëlle LE CLECH, Marinette BERGER.

Etaient absents excusés : Bernard RONDELET, Mathilde THEVENET

Secrétaire de séance : Agnès CHANTRIER - La séance a été publique.

Convocation du 10 mai 2019 notifiée et publiée par affichage le 10 mai 2019

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Organisation des élections européennes du 26 mai 2019
- 2- Transfert provisoire de la classe de La Celle à Bruère-Allichamps
- 3- Courriers divers/Questions diverses

Question 1 - : Organisation des élections européennes du 26 mai 2019

Le bureau de vote des élections européennes sera le suivant :

Président : Philippe AUZON - suppléante : Agnès CHANTRIER

Assesseurs : Clément TOUZET, Christian TEINTURIER, Guy CHANTEMILANT, Marinette BERGER, Jean Yves LAVALETTE, Mathilde THEVENET, Gwennaëlle LE CLECH-

le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Le bureau de vote est organisé comme suit :

08 h 00 à 10 h 30 : Philippe AUZON – Clément TOUZET - Christian TEINTURIER –

10 h 30 à 13 h 00 : Agnès CHANTRIER – Guy CHANTEMILANT – Marinette BERGER

13 h 00 à 15 h 30 : Philippe AUZON - Jean Yves LAVALETTE – Mathilde THEVENET

15h 30 à 18 h 00 : Agnès CHANTRIER - Christian TEINTURIER – Gwennaëlle LE CLECH

Question 2 - Transfert provisoire de la classe de La Celle à Bruère Allichamps

Les travaux d'aménagement à l'école de LA CELLE (salles de classe + sanitaires) étant programmés prochainement, Monsieur le maire a rencontré l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Il a été conseillé de transférer provisoirement l'école de LA CELLE à l'école de BRUÈRE-ALLICHAMPS pendant la durée de ces travaux. Dès l'achèvement de ceux-ci, l'école de LA CELLE accueillera à nouveau ses élèves (prévision : à la reprise de petites vacances en novembre ou en janvier selon la fin des travaux). Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de Monsieur l'Inspecteur.

Question 3 - Courriers divers/Questions diverses

-Fonds de Solidarité Logement : Monsieur le maire fait lecture du courrier du Conseil Départemental du Cher relatif à l'attribution du FSL et à la demande de contribution de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote une participation de 200 €, comme prévu initialement au budget primitif 2019.

Courrier de l'EARL de Jariolles : Monsieur le maire fait lecture du courrier de l'EARL de Jariolles sollicitant l'autorisation d'effectuer des travaux de drainage dans les parcelles A 52, A 57, A 63, appartenant à la Commune et louées en fermage à Monsieur Jean-Jacques REJMAN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte ces travaux.

Travaux au commerce communal : Monsieur le maire fait part au conseil municipal que les travaux de rénovation du commerce ont coûté 6 366 € (Bricomarché : 1635 €, Bricodépôt : 1492 €, Le Plombier du Centre : 1570 €, Laurent DUTHOU : 270 €, Christophe LUMET : 220 €, Sté Christin : 1179 €). Monsieur le maire remercie les agents communaux, ainsi que Monsieur Rondelet et Monsieur Lavalette pour le travail effectué.

Vente d'anciennes tables d'école : Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de vendre des anciennes tables d'école stockées, dans le grenier de l'ancienne mairie, selon les tarifs suivants :

- La table simple : 20 €
- La table double : 30 €

Fin de la séance à 20 heures 10
Le Maire, Philippe AUZON